

156 Rue du Faucigny - B.P. 18
74490 SAINT JEOIRE
Tel : 04.50.35.80.05
Fax : 04.50.35.98.95
Mail : mairie@saint-jeoire.fr



Objet : Convocation pour le prochain conseil des seniors

Madame, Monsieur,

Le prochain conseil des seniors aura lieu :

Lundi 24 janvier 2022 de 14h00 à 16h30 à la salle des fêtes de Saint-Jeoire Sauf
contre-indications liées à l'évolution de l'épidémie.
(Merci de prévenir en cas d'absence.)

Ordre du jour :

- Rappel des évènements à venir
- Reprise des projets en cours de réflexion ou d'élaboration
- Informations et questions diverses



Je vérifierai vos Pass sanitaires à l'entrée de la salle des fêtes. A ce jour, le Pass sanitaire est obligatoire, à toutes les personnes de 18 ans et plus, et consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale,
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
- La preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h.

Merci pour votre compréhension.

Amandine CROUILLEBOIS, coordinatrice à la mairie de St Jeoire
06.48.67.09.57 ou coordonateur@saint-jeoire.fr

